

Le Juvénat du T. S. Sacrement a pour but de favoriser les enfants qui ont le désir de devenir Prêtres dans la Congrégation des Religieux du T. S. Sacrement. Nous venons de porter à soixante le nombre de ces enfants privilégiés; mais, laissés à nos propres ressources, il nous serait impossible de maintenir ce chiffre, vu les dépenses considérables que nécessite une maison d'étude, surtout dans les temps actuels. Pour ne pas refuser bon nombre de jeunes gens aptes à devenir de saints Prêtres Adorateurs et Apôtres de la divine Eucharistie, nous venons faire appel à la piété et à la charité de généreux protecteurs.

—Donnez 10 centins et vous aurez part aux avantages mentionnés ci-dessous, votre nom étant inscrit sur le registre de l'Œuvre du Sacerdoce.

—Des listes de cinquante Associés sont envoyées, sur demande, aux personnes, qui, voulant se faire "Bienfaiteurs" ou "Bienfaitrices" du Juvénat, se chargent de les faire remplir.